

## COMPTE-RENDU

Ce compte-rendu résume la présentation orale ; pour plus d'informations, il est possible de se référer au diaporama placé ci-après. Il rapporte aussi les compléments apportés par les 3 intervenants et les questions posées par les participants.



Ce 24 mars 2022, près de 120 habitants, dont de nombreux responsables associatifs, se sont réunis au Centre Socio-culturel de l'Escale de 20h à 23h. Les échanges furent denses, francs et toujours respectueux des opinions d'autrui.

Les élus-référents des 2 quartiers de la Robertsau étaient présents : MM Marc Hoffsess et Joris Castiglione

**Cette Assemblée de quartier, la 4<sup>ème</sup> depuis juillet 2020, a été préparée par une équipe d'habitants, la Direction de Territoire ayant apporté son soutien logistique.**

**5 thèmes ont été présentés dans le diaporama** réalisé par le Comité des habitants. L'élu-référent, M Hoffsess, a apporté des informations complémentaires. D. Konstantinidis, Directeur de l'association culturelle Apollonia et Mme Pipart, cheffe de projet pour le Parc Naturel Urbain sont intervenus également.

- 1 – Participation Citoyenne
- 2 – Robertsau : Centralité et cœur de quartier
- 3 – La forêt de la Robertsau et son classement en Réserve Naturelle Nationale
- 4 – Urbanisation et Ceinture Verte
- 5 – Mobilités : tram E, bus, navette, pistes cyclables (rue Mélanie notamment)

L'ordre du jour étant particulièrement chargé, les informations disponibles n'étant pas toujours suffisantes, le Comité avait donné la priorité aux points 2 et 4.

Ceci d'autant plus que ces sujets donneront lieu à des réunions publiques, ou feront l'objet d'ateliers de quartier et/ou de co-construction ; **les habitants intéressés étant invités à se faire connaître.**

### 1 – Participation Citoyenne dans le quartier Robertsau-Wacken

➤ **Le Conseil Municipal de juin 2021 a voté la division du quartier Robertsau-Wacken en 2 quartiers** (voir diaporama) : un vaste secteur (« Robertsau-village » et Wacken) et un autre, bien moins étendu, allant de l'III au Muhlwasser et englobant la Cité de l'III. Division qu'ont regrettée les participants de la 3<sup>ème</sup> ASQ (ASsemblée de Quartier) du 8 février dernier.

➤ La loi de 2002 créant les Conseils de Quartier a été rappelée. Le Conseil Municipal du 21 juin 2021 les a remplacés par des Ateliers de Quartier. **Il a été expliqué pourquoi, dans les quartiers, les Assemblées semblent mieux adaptées que les Ateliers à prendre le relais des Conseils** (voir diaporama).

## 2 – Robertsau : Centralité et cœur de quartier (voir diaporama)

➤ **Cet espace**, depuis le collège et les restaurants du Violon d'Ingres et La Vignette situés au Nord jusqu'au Lieu d'Europe et l'Espace Apollonia au Sud, est irrigué par la rue Boecklin concentrant 160 professionnels proposant une très grande diversité de services : mairie de quartier, poste, marché, secteurs de la santé et de la justice, commerces, restaurants... (voir diaporama).

➤ **Le Foyer St Louis et ses 2 cours** sont un élément important de l'organisation de cet espace. Les propositions des différents acteurs ont été expliquées. **L'adjoint-référent M Hoffsess est intervenu pour apporter des précisions.**

### Délibération au Conseil Municipal du lundi 21 mars 2022-Point 20

*L'emprise rue des Jardiniers, d'une surface de 11,57 ares, est située en zone UB2 du PLUi, et est également surbâtie d'une rangée de garages. [...] Afin de préserver (cet) espace et d'en assurer la conservation, il est proposé que la ville de Strasbourg s'en porte acquéreur et mette à disposition [...] L'acquisition de la cour du foyer, permettra la préservation de cet espace comme une emprise libre sur laquelle la collectivité pourra réaliser un aménagement paysager et de loisirs, permettant de créer un lieu de convivialité au sein du quartier, ainsi qu'un espace extérieur, notamment utilisé par l'association des scouts de France dont le local est actuellement situé au sein du Foyer.*

- ✓ Le vote du Conseil Municipal, le 23 mars 2022, permet, enfin, de voir plus clair dans ce dossier complexe.
  - La Ville achète à la paroisse St Louis la grande cour que les scouts pourront à nouveau utiliser et le jardin à côté de l'église.
  - Avant-garde Promotion renonce à la grande cour qu'il avait achetée. En compensation, la Ville lui vend le terrain situé 88 rue Mélanie pour y construire des logements.
- ✓ Sur la parcelle du 66 rue Boecklin, propriété de la Ville depuis 2019, le projet de nouvelle mairie de quartier est abandonné. Par conséquent, l'actuelle Mairie de quartier et la maison des associations au 119 rue Boecklin ne seront pas vendues à un promoteur.
- ✓ **Pour les 2 cours, la Ville n'a pas de projet.**
- ✓ **Quant au marché, « Il fonctionne bien, il n'y a pas lieu de le déménager »**
- ✓ **« La rue Boecklin reste telle qu'elle est »**
- ✓ **C'est aux habitants de faire des propositions.**
- ✓ **Un Atelier de Quartier travaillera sur le thème de la Centralité.**

➤ **L'espace Apollonia** (diaporama) :

✓ **Cette association veut faire découvrir la culture européenne dans sa diversité** ; un 4<sup>ème</sup> dossier vient d'être retenu par la Commission Européenne. Mais **c'est aussi un acteur engagé dans le vivre-ensemble** du quartier de la Robertsau.

✓ son Directeur, D Konstantinidis présente son **nouveau projet** de création d'un parc de 5 ha (*dia*) : espace de loisirs, détente, exposition, concert, au service des échanges artistiques européens. Mais il fait aussi part de son inquiétude quant au sort d'Apollonia. Un précédent projet, dont des logements sociaux pour artistes, a dû être abandonné. Ce nouveau projet représente une « dernière chance ».

✓ Le sujet est à nouveau abordé un peu plus tard (Point 4 : « Urbanisation »), un participant demandant quand sera réalisé ce « *projet d'un lieu culturel et de loisir à l'entrée de la Robertsau* » situé dans un « *secteur porteur de forts enjeux urbains et à proximité immédiate des commerces et services de proximité* » (Enquête Publique PLUi, janvier 2021).

### 3 – La forêt de la Robertsau et son classement en Réserve Naturelle Nationale

Après l'enquête publique de 2018, le décret de classement est signé en 2020. La convention fixant les modalités de gestion du massif a été signée en novembre 2021

➤ **Les objectifs du classement** sont présentés (voir diaporama) :

✓ « *Faire revivre la forêt alluviale rhénane* », en ré-inondant le site en fonction des crues (mars-avril pour l'III ; mai-juin pour le Rhin) et en restaurant « *le réseau de mares afin d'entretenir les milieux d'eau stagnante* »

✓ Interdire « *de troubler ou de déranger les espèces d'animaux non domestiques* »

➤ **Les habitants ont exprimé leur inquiétude quant au devenir de leur forêt.** Préoccupation renforcée par les courriers de lecteurs publiés dans les DNA et très critiques sur la transformation de la forêt du Neuhof, elle aussi classée en Réserve Naturelle depuis 2012.

➤ **Des demandes et des propositions sont faites :**

✓ L'Adjoint-référent M Hoffsess s'est engagé à appuyer la demande faite par l'ASQ de participer au Comité Consultatif pour la gestion de la RNN piloté par la préfecture.

✓ La proposition d'une habitante d'organiser une déambulation dans la Réserve Naturelle Nationale du Rohrschollen ou dans celle de Neuhof/Illkirch est retenue.

✓ Un Atelier de Quartier participera à la définition du plan de gestion de la RNN et travaillera sur les questions liées à la fréquentation du public.

## 4 – Urbanisation et Ceinture Verte (*voir diaporama*)

### ➤ **Un projet ambitieux pour la Ceinture Verte**

✓ Cet espace de biodiversité de 809 ha encercle le centre-ville, **le Sud de la Robertsau en fait partie**. Pour diminuer les effets de chaleur et la pollution, la Ville prévoit de la préserver, et même de l'agrandir significativement.

✓ **une réunion est souhaitée pour permettre aux citoyens d'avoir davantage d'informations sur ce sujet.**

### ➤ **Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) et sa modification n°3 (janvier 2021)**

✓ L'abandon du projet d'agro-quartier Mélanie (1 000 logements) y est acté. Le projet de développer à l'entrée Sud du quartier un lieu culturel et de loisirs (Apollonia) y est présenté.

✓ Des questions sont posées, sur la préservation du petit bois de Bussière, sur le projet Ste Anne 2 (500 logements), sur la remise en eau du Canal des Français (actuellement, c'est un marigot), sur l'objectif de la Métropole de capter 50% de l'accroissement démographique du Bas-Rhin (50 000 habitants en plus) avec des densités de 100 logements/ha pour les nouvelles urbanisations.

### ➤ **Le Parc Naturel Urbain : voir diaporama**

✓ Mme B Pipart, cheffe de projet, en présente les caractéristiques principales.

✓ **L'accent est mis sur la fête qu'organise le PNU du 8 au 10 avril 2022**

### ➤ **Le projet Archipel II. situé entre le théâtre du Maillon et le Hall du Rhénus sport (*voir diaporama*)**

✓ Le futur quartier Archipel II a entièrement été revu. Il se veut quartier de vie, accueillant à la fois logements, commerces, bureaux et parc urbain de 4 ha, connecté au Centre-ville mais aussi au Parc de l'Aar (Schiltigheim).

✓ Il s'agit de répondre aux enjeux climatiques, d'établir une plus grande mixité, ce qui n'exclut pas l'activité économique.

✓ **A l'image du forum organisé en visio le 5 février, les citoyens continueront à être informés des avancées du projet, invités à participer à des visites de sites, des déambulations.**

## 5 – Mobilités : tram E, bus, navette, pistes cyclables (rue Mélanie notamment)

### ➤ Le tram E : nous savons :

✓ **Passant par l'avenue des Vosges** (coût : 50 M€ + construction de 3 silos à voitures), il reliera la Robertsau à la gare. Il remplacera le bus H (inauguré en 2020 pour un coût de 11 M €) et deviendra le tram H.

✓ MAIS, il y aura toujours rupture de charge pour aller de la Robertsau à l'hyper-centre. Et en plus, il n'y aura plus de liaison directe avec l'Esplanade (Universités et lycée de secteur Marie Curie), ni avec le campus d'Illkirch.

### ➤ Par contre, nous souhaitons savoir :

✓ quelles seront les **autres modifications du réseau tram et de la desserte en bus** du quartier

✓ si un **bilan sur les dernières extensions du tram** a déjà été mené ou est prévu selon la Loi d'Orientation sur les Transports Intérieurs de 2010 et 2019.

✓ quand, à propos de la **navette de la Robertsau**, la CTS étudiera la proposition faite pour relier la Clinique Ste Anne, mais aussi le centre de la Robertsau, au terminus de la L1.

➤ **L'aménagement d'une piste cyclable de la rue Mélanie**, sur le tronçon de 330 m, entre le giratoire Mélanie et la voie verte menant au parc de Pourtalès :

✓ Il s'agit de sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes, mais aussi de supprimer la discontinuité cyclable sur la Vélostras. (tronçon de l'Eurovélo 15 reliant les sources du Rhin en Suisse à la Mer du Nord aux Pays Bas).

✓ Les riverains concernés attendent aussi cette sécurisation. Mais ils insistent pour que soient pris en compte leurs besoins de stationnement. Ils proposent une vélo-rue (*voir diaporama*).

✓ Il est rappelé qu'un cahier des charges a été rédigé et qu'un maître d'œuvre sera prochainement missionné et chargé de présenter différents scénarios d'aménagement.

✓ **Il est redit l'importance de poursuivre la concertation pour trouver une solution acceptable par tous.**

*Les riverains sont par ailleurs invités à assister à la présentation du projet immobilier d'Avant-garde au 88 rue Mélanie (construction de 34 logements) le jeudi 31 mars.*

### ➤ En conclusion, l'ASQ demande :

**1 - une réunion publique pour que les habitants de la Robertsau soient informés clairement sur l'impact des 2 extensions de tram, Nord et Centre**

**2 - la création d'un Atelier de Quartier consacré à la problématique de la mobilité à la Robertsau**

### A l'issue de la réunion, il est décidé :

**- la réunion de la 5<sup>ème</sup> Assemblée de Quartier le mardi 3 mai, à 20 h, au 119 rue Boecklin**

**- la création de 4 Ateliers de quartier**

**1 - Atelier « Centralité du quartier » : 1<sup>ère</sup> réunion : mardi 5 avril**

**2 – Atelier « Mobilités »**

**3 – Atelier « urbanisation »**

**4 – Atelier « Forêt »**

